

TAMPON DE L'OFFICINE

Monsieur le Directeur Général
de l'ARS

Le, 07/05/24

Objet : grève des gardes en pharmacie d'officine et journée d'action du 30 mai 2024

Monsieur le Directeur Général,

Face au projet de Loi relatif à la dérégulation, aux pénuries de médicaments mettant en difficulté les patients et les professionnels de santé dans les prises en charge, aux difficultés du réseau officinal et **pour continuer d'accompagner quotidiennement nos patients dans leur parcours de soins**, je m'associe au **mouvement de grève des gardes du 18 au 20 mai 2024 et à la journée de protestation du 30 mai 2024.**

Je tenais à vous faire part de ma décision de suspendre ma participation au service de garde et d'urgence de la pharmacie afin que vous puissiez prendre, conformément aux missions qui vous incombent, les mesures qui s'avèreraient nécessaires à la continuité des soins.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Signature

Courrier transmis à :

- ARS
- Syndicat des Pharmaciens du département
- Responsable du secteur de garde